



S. A. A. M
SYNDICAT AUTONOME ARDENNE
METROPOLE
FA-FPT
L'Organisation syndicale
100% Autonome & Apolitique



Charleville – Mézières, le 27 février 2018

AUTONOME ET FIERS DE L'ETRE... Ce n'est pas la « Cast Adam's » qui téléguidera nos choix permanents depuis 30ans bien planqués à l'abri du danger... 30ans du même discours (du Bla-bla sans résultat) **cependant à part leur propre carrière, qu'ont-ils fait changer ou avancer ???**

2018 (année d'élections professionnelles) les Adam's découvrent le mal être chez les agents Communautaires, mal être présent et grandissant depuis 2014 (fusion, les mutualisations, le manque d'harmonisation, l'encadrement pas ou mal formé...)

AUTONOME, LIBRE & INDEPENDANT, la politique de la chaise vide n'est pas dans notre ADN nous considérons avant tout le Comité Technique comme un lieu d'échange et de débat ! Lorsque le dialogue est rompu construisons le rapport de force nécessaire et déposons un préavis de grève...

LES VERITABLES RAISONS DU BOYCOTT ! l'arme fatale du frustré d'Adam's !!! le « *petit homme* » n'a pas été reçu par le Président, crime de lèse-majesté !!! Alors « *petit homme* » boude ! « Petit homme aurait souhaité négocier en tête à tête sans les autres O.S « *petit homme* » préfère le bureau feutré du Président !!! Et Adam's n'est pas élu à notre C.T ! « *Petit homme* » n'aurait-il pas confiance en ses représentants sdu en C.T « Agglo » ???

Quant aux raisons de boycott de la cfdt et de la cgt on cherche encore. Ces deux Organisations Syndicales sont à la remorque et sont plutôt toutes les 2 en recherche de visibilité et lisibilité, les élections approchent ! La cgt elle boycotte le dossier « *temps de travail* » ??? Dossier passé au C.T en fin d'année 2017 !!! Cela démontre l'intérêt que porte cette O.S aux dossiers et par conséquent aux agents Communautaires !!!

PENDANT QUE « PETIT HOMME » S'AGITE, LES AUTONOMES AGISSENT !!!

AUTONOME, PRESENT AU QUOTIDIEN A VOS COTES POUR VOUS REPRESENTER...

Compte – rendu du COMITÉ TECHNIQUE

Du 21 février 2018

Préambule :

Pour faire un compte rendu le B.A BA c'est de participer... Tout autre rapport ne peut -être que supputations, inventions, élucubrations en tout genre... Le sdu nous en a fait la démonstration à se demander si leur compte rendu n'était pas écrit la veille ! même B. LE BRETON est incapable de retranscrire correctement (volontairement ou non ?) ce que le service R.H lui communique... Désinformer les agents c'est les intoxiquer !!!



S. A. A. M
SYNDICAT AUTONOME ARDENNE
METROPOLE
FA-FPT

L'Organisation syndicale
100% Autonome & Apolitique



I. Procès-verbal de la séance du 28 novembre 2017

Une seule modification à apporter : **page 5 : Ajouter** : *après une discussion s'engage entre les représentants du personnel sur la teneur des votes - « Les représentants à titre personnel voteront contre ce dossier si le point 13.2 n'est pas retiré »*

Après cette modification : Vote POUR à L'UNANIMITE
Des représentants du personnel présents

II. Plan de lutte contre l'absentéisme

Depuis l'ouverture de ce dossier notre position n'a pas changé nous ne pouvons tolérer ni accepter la « **partie répressive** » du dossier nous qualifions cette mesure discriminatoire.

Nous demandons des votes distincts pour dissocier la partie préventive de la partie répressive notre demande est acceptée.

Nous redisons avec force qu'il est inutile d'ouvrir une chasse, lorsqu'il n'y a pas de gibier ». Pour nous le rétablissement de la journée de carence réintroduit dans la F.P suffit amplement.

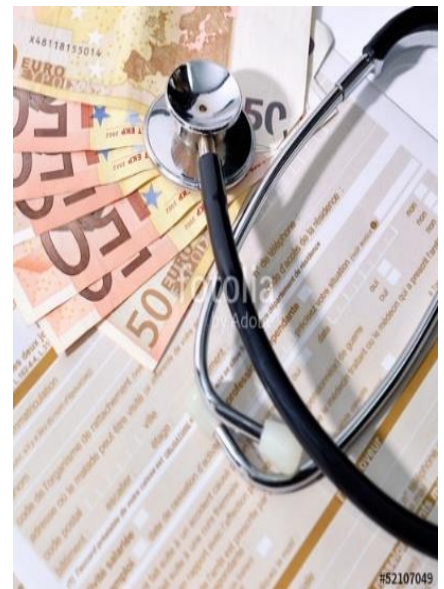
Car contrairement à B. RAVIGNON nous ne souhaitons pas que les dossiers absentéismes ville et Ardenne Métropole soient traités à l'identique. Les chiffres parlent d'eux même, d'un point de vue financier la réfaction sur le régime indemnitaire rapporterait pinups à la collectivité. Nous n'avons plus le même temps de travail. Deux collectivités différentes, deux entités différentes.

Par ailleurs, nous sommes contre toute forme de redistribution telle que le modèle de la ville de Charleville Mézières, cela contribuerait à opposer et diviser le personnel. Rappelons que nous ne sommes pas tous égaux en matière de santé ! D'autre part, si l'on devait redistribuer les « richesses » ce n'est pas dans le porte-monnaie des agents malades qu'il faut piocher.

En tout état de cause concernant le personnel d'Ardenne Métropole nous pensons que la mise en place de l'ensemble des mesures de préventions préconisées dans ce rapport sera plus efficace que la mesure répressive.

Les votes : Mesures préventives point 1 à 7 **VOTE POUR à l'unanimité des présents**
Mesure répressive point 8 – **VOTE CONTRE à l'unanimité des présents**

***Le point 9 : Renforcement du pouvoir d'achat des agents d'Ardenne Métropole :**
VOTE POUR à l'unanimité des présents





S. A. A. M

SYNDICAT AUTONOME ARDENNE
METROPOLE
FA-FPT

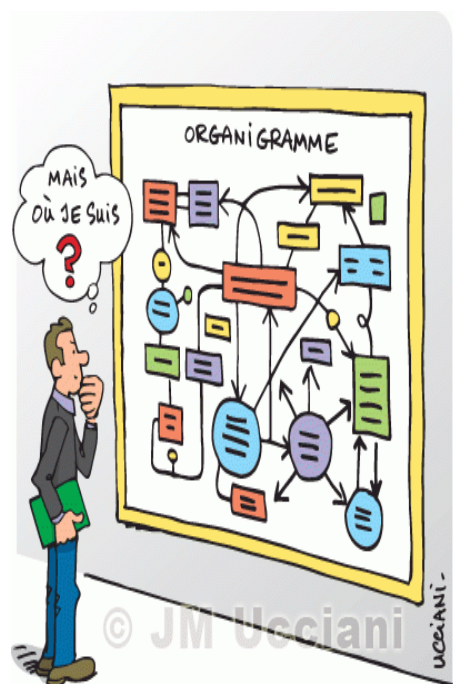
L'Organisation syndicale
100% Autonome & Apolitique



*Les montants des dépenses évitées par la mise en place de la journée de Carence seront affectés à une politique de renforcement de pouvoir d'achat des agents :

Propositions du Président & du VP : *Prise en charge de la mutuelle et harmonisation des régimes existants (400 à 600 contrats de labellisation existent) ... D'autres pistes ont été évoquées (augmentation des titres restaurants, augmentation du régime indemnitaire...) là encore rien est figé !*

Pour une mise en place en Janvier 2019.



Les rapports suivants ont été travaillés avec les services et retranscrit par le Directeur général des services, selon son engagement pris le 3 juillet 2017, engagement renouvelé le 18 juillet dernier.

III. Direction générale des services : organisation, organigramme et adaptation du tableau des effectif.

V. Direction mutualisée des ressources humaines et des relations sociales : organisation, organigramme et adaptation du tableau des effectifs

VI. Direction de l'aménagement et du développement organisation, organigramme et adaptation du tableau des effectifs

VII. Missions du service Administration et Gestion (SAGE)

Tous ces dossiers ont été élaborés sur la base d'organigrammes et de missions présentés en 2015, c'est à partir de cet état des lieux que sera bâtie l'organisation des futures directions. Nous avons reçu l'assurance que pour ces quatre dossiers ainsi que les suivants cette méthode de gestion horizontale serait appliquée. Par ailleurs, rien n'est figé bien au contraire les différentes Directions ont vocation à évoluer dans le temps. Au même titre que le dossier « mise en place du temps de travail » nous avons demandé que la méthode d'information soit réemployée pour nous la consultation et l'avis des agents est prépondérante à la réussite de cette nouvelle organisation.

Vote : POUR (sous réserve d'engagements)

L'engagement est pris de consulter les agents et réactualiser autant que de besoins les missions chaque année.



S. A. A. M

**SYNDICAT AUTONOME ARDENNE
METROPOLE
FA-FPT**

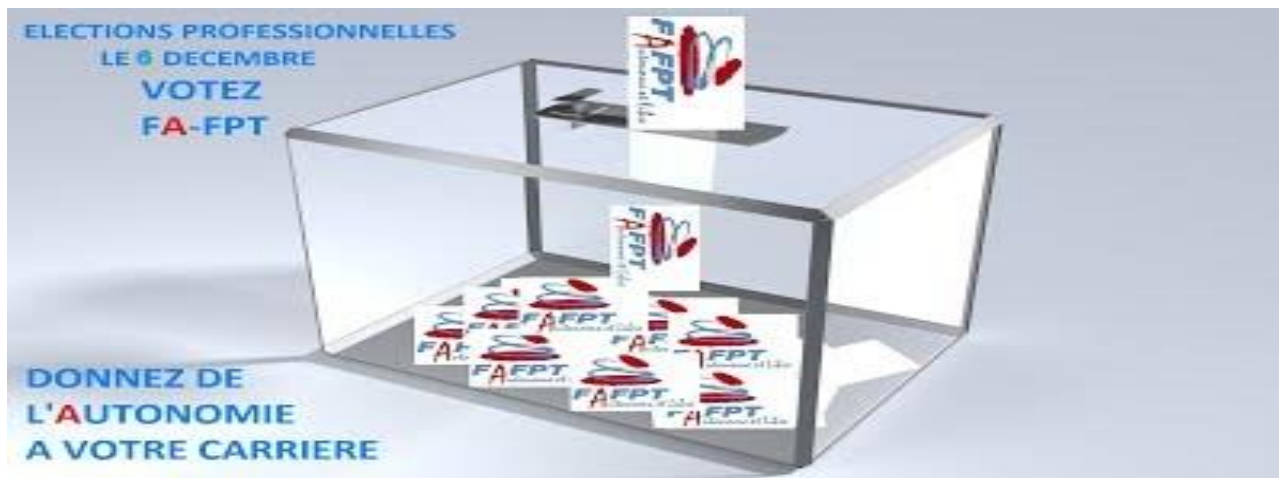
*L'Organisation syndicale
100% Autonome & Apolitique*



VIII. Modification du tableau des effectifs

- ✓ CREATIONS/CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL ;
- ✓ CREATIONS/SUPPRESSIONS SERVICE ENTRETIEN ET MAINTENANCE (pôle technique)
- ✓ CREATIONS/SUPPRESSIONS / EQUIPEMENTS LUDIQUES
- ✓ CREATIONS/SUPPRESSIONS / REORGANISATIONS DES DIRECTIONS ET DE SERVICES
- ✓ CREATIONS/SUPPRESSIONS / TRANSPORTS
- ✓ CREATIONS / DIRECTION DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE
- ✓ CREATIONS/SUPPRESSIONS / DIRECTION GENERALE DES SERVICES
- ✓ SUPPRESSIONS / DIRECTION MUTUALISEE DES RESSOURCES HUMAINES
- ✓ MODIFICATIONS DE RESIDENCE ADMINISTRATIVE /EQUIPEMENTS LUDIQUES

Vote : POUR à l'unanimité des représentants du personnel présents



BULLETIN D'ADHESION 2018

Nom Prénom

Adresse.....

Adresse EMAIL..... @.....

Téléphone : /

Catégorie : A - B - C / Grade

Service

Site : Charleville Sedan Glaire Autre